

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 21 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Alain Montion, Maire.

PRESENTS : M. Montion Alain, Mmes. Beignon Dany, Dupont Françoise, Fourcadet Marie-Claude, Hervé Claudine, Monchany Lucile, M. Campaner Eric, Lepotier David, Letourneau Patrice, Lys Patrick, Pernot Alain, Potard Philippe.

ABSENTS : Eyraud Jean-Pierre

SECRÉTAIRE : Alain PERNOT

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 13 octobre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

ORDRE DU JOUR

1. Marché public « bâtiment à usage multiple »
2. Questions diverses

Le Maire demande au Conseil Municipal l'approbation du compte rendu du 29 septembre 2025. En l'absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. OBJET : MARCHÉ PUBLIC BATIMENT A USAGE MULTIPLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu les délibérations municipales n°2020/51 en date du 25 septembre 2020 et n°2021/01 du 5 février 2021 autorisant Monsieur le Maire à solliciter des subventions au titre de la DETR, de la DSIL et auprès du Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre de la construction d'un bâtiment à usage multiple ;
Vu le commencement des travaux comprenant la démolition de l'ancien réfectoire pour un coût de 96 390 € TTC à la date du 31 juillet 2023 ;
Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 3 juillet 2025 et fixant au 15 septembre 2025 à 12 h, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour la construction d'un bâtiment à usage multiple ;
Vu l'avis de la commission « Appel d'offres » réunie à plusieurs reprises entre le 15 septembre et le 3 octobre 2025 ;
Considérant la présentation du projet par Monsieur Pernot Alain, adjoint au Maire ;
Il est rappelé que ce bâtiment servira de réfectoire, de salle de motricité et multifonction pour les enfants de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

De valider l'avis de la commission « d'appel d'offres », et d'attribuer comme suit le marché de travaux pour la construction d'un bâtiment à usage multiple estimé à 524 454,04 €/HT soit **629 344,85 €/TTC** :

- **Lot n°1 « Gros œuvre/VRD »** attribué à :
RGC (ZA Le Mayne 47440 Casseneuil) pour un montant de 124 173,11 €/HT soit **149 007,73 €/TTC** pour le gros œuvre

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 21 octobre 2025

et à l'entreprise BOUCHER (15 chemin du Granger 33240 St André de Cubzac) d'un montant de 84 752,30 €/HT soit **101 702,76 €/TTC** pour le VRD

- **Lot n°2 « Charpente/Toiture »** attribué à :
LATRA TOITURE (3 Zone Artisanale de la Petite Gare 17210 Montlieu la Garde) pour un montant de 44 459 €/HT soit **53 350,80 €/TTC**
- **Lot n°3 « Menuiserie extérieure »** attribué à :
AM HABITAT (144 av de l'Europe 33560 Sainte Eulalie) pour un montant de 53 916,65 €/HT soit **64 700 €/TTC**
- **Lot n°4 « Plâtrerie/Menuiserie »** attribué à :
ISOMAG (123 rue du Stage-33390 Eyrans) pour un montant de 70 539,64 €/HT soit **84 647,57 €/TTC**
- **Lot n°5 « Revêtement de sol »** attribué à :
L'entreprise EPRM (16 rue des Genêts 33450 St Loubès) pour un montant de 39 500 €/HT soit **47 400 €/TTC**
- **Lot n°6 « Plomberie »** attribué à :
JTHERM (181 Route de Sarpe 33330 St Christophe des Bardes) pour un montant de 55 070,42 €/HT soit **66 084,49 €/TTC**
- **Lot n°7 « Électricité »** attribué à :
JTHERM pour un montant de 39 542,92 €/HT soit **47 451,50 €/TTC**
- **Lot n°8 « Peinture »** attribué à :
L'entreprise EPRM pour un montant de 12 500 €/HT soit **15 000 €/TTC**

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants avec les entreprises ci-dessus, ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

2. QUESTIONS DIVERSES**Déroulement « travaux bâtiment à usage multiple »**

Monsieur Pernot informe l'assemblée que les travaux du bâtiment commenceront le 17 novembre 2025 pour une durée de 11 mois.

La dalle devra être terminée avant les vacances de Noël pour un séchage 21 jours fin d'année.

Les menuiseries seront commandées avant la fin du gros œuvre du bâtiment (pignon et crépissage), l'entreprise annonce 12 semaines de délai.

Six places seront réservées sur le parking pour les entreprises.

Une réunion est prévue avec tous les artisans le 3 novembre à 14h30 à la mairie et à 17 h avec les enseignants, les parents d'élèves et le personnel à l'école.

Afin de sécuriser les abords du chantier, il est nécessaire de prévoir une autre entrée pour les enfants. A étudier.